

UFR SC. INFO COM
Culture, organisations, média, numérique

TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

**CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES DE DEMAIN
ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS POUR LA RÉUSSITE
DES PROFESSIONNELS DE DEMAIN**

COMM.UNIV-PARIS13.FR



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD**

*Service public
Bien public*

NOUS CHOISIR

Soutenir l'UFR, c'est investir dès aujourd'hui dans les compétences qui feront vos équipes de demain.

Créée en **1973**, l'**UFR des Sciences de l'Information et de la Communication** de l'université Sorbonne Paris Nord, figure parmi les **premières structures universitaires** françaises dédiées à ces **disciplines**.

Elle forme des étudiantes et des étudiants aux métiers de la **communication des organisations**, des **ressources humaines**, des **industries culturelles**, de la **création numérique**, ainsi que du **livre et de l'édition**.

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage permet de soutenir ces formations et de contribuer directement à l'insertion professionnelle de vos futurs talents.

Grâce à des partenariats durables avec les organisations du secteur, l'UFR fait évoluer en continu ses enseignements au plus près des besoins du terrain.

EN 2025, LA TAXE A PERMIS DE FINANCER

- ▶ La création d'une salle podcast dédiée,
- ▶ L'aménagement d'une salle collaborative modulable pour les pédagogies par projet,
- ▶ Le renouvellement des équipements audiovisuels et numériques,
- ▶ L'accompagnement des projets pédagogiques,
- ▶ L'amélioration des espaces de travail et de vie étudiante.

NOS PARTENAIRES ONT ACCOMPAGNÉ

259

Étudiants en stage

134

Étudiants internationaux

174

Étudiants en alternance et en formation continue

185

diplômés de Master 2 en 2025

285

Étudiants boursiers

52

Étudiants avec un aménagement d'étude*

* Étudiants et étudiantes en : contrôle final / en situation de handicap / sportifs et sportives de haut niveau.
Données année universitaire 2024-2025.





CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

Cette contribution permet de maintenir un haut niveau technologique dans nos équipements et de financer des investissements visant la réussite de nos usagers.

Par votre engagement à nos côtés, vous soutenez ainsi la professionnalisation et l'insertion de nos étudiants et étudiantes.

AXE 1 - FORMER PAR LA PRATIQUE

Finaliser l'équipement de la salle podcast et renouveler le matériel audiovisuel et numérique afin de permettre aux étudiantes et étudiants de développer des compétences concrètes en production de contenus, captation, montage et communication numérique.

AXE 2 - DÉVELOPPER LES PÉDAGOGIES COLLABORATIVES

Poursuivre l'aménagement de la salle de travail collaborative et financer des outils et logiciels professionnels favorisant le travail en mode projet, la créativité et l'apprentissage des pratiques professionnelles contemporaines.

AXE 3 - ACCOMPAGNER LES EXPÉRIENCES ÉTUDIANTES

Soutenir les projets et voyages pédagogiques, les rencontres avec les professionnels et les initiatives étudiantes qui participent à l'ouverture culturelle, à la professionnalisation et à la réussite des étudiantes et étudiants.

En savoir +



comm.univ-paris13.fr/taxe-dapprentissage/

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Toutes nos formations sont accessibles en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

1 LICENCE

Information - Communication.

7 MASTERS

Communication des organisations

- ▶ Communication des entreprises, des institutions publiques et des associations,
- ▶ Communication et ressources humaines.

Métiers du livre et de l'édition

- ▶ Commercialisation du livre,
- ▶ Politiques éditoriales.

Industries culturelles

- ▶ Dynamiques culturelles des territoires,
- ▶ Industries créatives et médiatiques.

Création numérique

- ▶ Design d'interface, multimédia et internet.

DOCTORAT

Sciences de l'Information et de la Communication.

DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

800

Étudiants en formation initiale, continue et en apprentissage

2

CFA partenaires :
CFA Union et
Formasup Paris IDF

142

Étudiants en alternance et en formation continue

290

Étudiants boursiers

40

Enseignants et Enseignants-chercheurs

200

Intervenants professionnels

LE MOT DU DIRECTEUR



« Notre UFR forme, avec passion et depuis cinquante ans aux métiers d'aujourd'hui et demain. Investissons ensemble pour l'avenir ! »

Grégory JOUANNEAU-DAMANCE,
directeur de l'UFR.

COMMENT EST RÉPARTIE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Le taux de la TA est de **0,68 % de la masse salariale** et comprend 2 fractions :

► **Une part principale de 0,59 %**. Celle-ci est destinée au financement de l'apprentissage et recouvrée par l'Urssaf ou la caisse de la mutualité sociale agricole (MSA).

► **Le solde de 0,09 %**. Celui-ci est destiné au financement des formations initiales, technologiques et professionnelles. Il est versé annuellement à l'Urssaf ou la Caisse de la mutualité sociale agricole (MSA).

L'UFR est habilitée à percevoir 100 % du solde de la taxe d'apprentissage ! Plus vous fléchez tôt, plus vous sécurisez l'affectation de votre contribution.

INFORMATIONS UTILES

N° siret : 19931238000017

N° TVA : FR52199312380

N° UAI : 0931542W

Retrouvez toutes les informations sur :



comm.univ-paris13.fr/taxe-dapprentissage/

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

► Accédez à la plateforme **SOLTéA** :




► Recherchez notre UFR grâce au **code UAI : 0931542W** (*Attention : il est essentiel de flécher l'UFR et non l'Université pour que votre soutien nous soit bien attribué.*)

► **Validez** le fléchage

L'URSSAF et la Caisse des dépôts et Consignations feront le nécessaire pour prélever, répartir et reverser les fonds indiqués à partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la Déclaration Sociale Nominative.

CALENDRIER 2026

- 
- 26 mai - 21 août : 1^{ère} période de fléchage
 - 03 septembre - 21 octobre : 2^{ème} période de fléchage
 - 5 novembre : versement aux établissements
 - 26 novembre : redistribution des fonds non fléchés

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Responsable du développement et de la communication

Elise POLLET

elise.pollet@univ-paris13.fr

01 49 40 21 93

Directeur de l'UFR

Grégory JOUANNEAU-DAMANCE

direction.ufrcom@univ-paris13.fr

01 49 40 44 77

Directrice administrative

Séverine GIROD

da.sic@univ-paris13.fr

01 49 40 32 73



NOUS TROUVER

UFR des Sciences de l'Information
et de la Communication
Université Sorbonne Paris Nord
99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

+ D'INFOS



comm.univ-paris13.fr